

Identité et financement: positionnement et partenariats

Colloque 2015 du GREA



Plan:

1. Identité
2. Financements
3. Positionnement



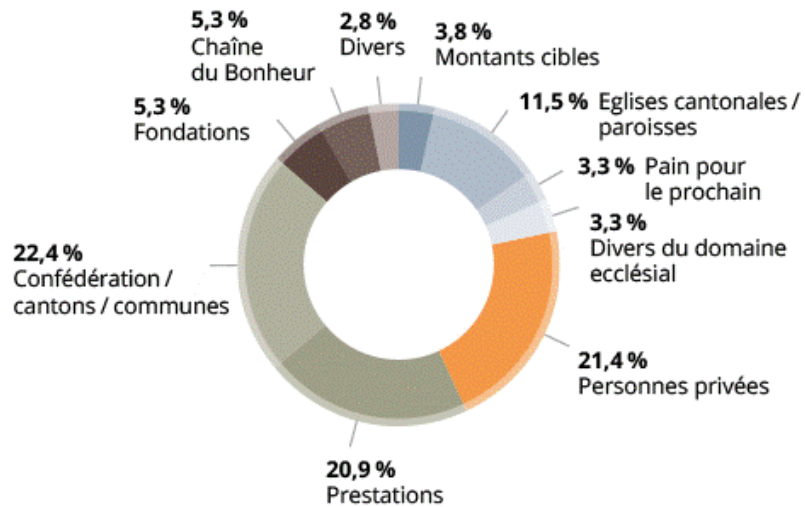
Identité:

- Fondée en 1946, l'EPER est l'œuvre d'entraide des Églises protestantes de Suisse. Elle soutient toute personne défavorisée sans distinction d'ethnie, de culture ou de religion, en Suisse et dans le monde.
- Dignité humaine, approche basée sur les droits humains.
- 5 axes stratégiques d'action sur le terrain:
 - 250 projets dans le monde (16 pays prioritaires):
 - 1) soutien aux communautés rurales, 2) aide humanitaire, 3) collaboration avec les Églises
 - 50 projets en Suisse: 4) intégration sociale, 5) plaidoyer
- 2014: 429 collaborateurs, 69 CHF millions de projets, 13% de frais admin + com

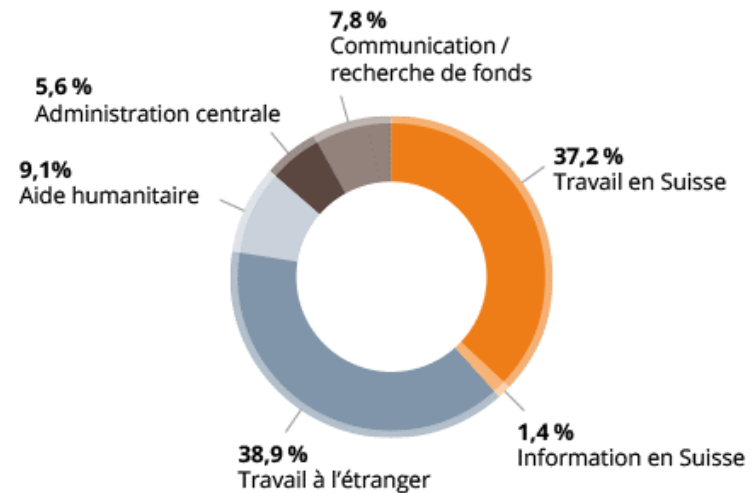


Financement:

RECETTES TOTALES : 69,3 MIO.



TOTAL DES DÉPENSES LIÉES
À L'APPORT DE PRESTATIONS : CHF 62,9 Mio.



Positionnement 1/3: généralités

- « Dis-moi qui te paie, je te dirai qui tu es »:
le financement n'est pas une question secondaire mais définit fortement l'identité d'une organisation
- Les entreprises, « l'économie », ne représentent a priori un risque plus grand pour l'identité d'une organisation que d'autres financements:
 - l'État pour une ONG, organisation *non gouvernementale*
 - le donateur privé et ses convictions *politiques* ou *religieuses*
 - la vente de prestations dictée par une demande *solvable*
- A la question de principe d'une collaboration avec les entreprises, l'EPER répond oui. Partant, l'enjeu est d'établir des modalités éthiquement acceptables de collaboration.



Positionnement 2/3 : conditions générales

- Le travail de terrain de l'EPER, en Suisse et dans le monde, ne doit pas être menacé par la collaboration avec une entreprise.
- L'image et la réputation de l'EPER, en Suisse et dans le monde, ne doivent pas être menacées par la collaboration avec une entreprise.
- L'EPER ne doit pas se retrouver en conflit d'intérêt ou perdre sa liberté de manœuvre en collaborant avec une entreprise.
- Certaines domaines d'activité économiques sont a priori exclus de toute forme de coopération: armement, atome, tabac, sexe, OGM, filières économiques dans lesquelles droits humains ou environnement sont notoirement menacés



Positionnement 3/3 : critères d'évaluation

Type	Intensité			
		faible	moyenne	forte
	Bénévolat			
	Dons, sponsoring			
	Partenariat, projets			



Identité et financement: positionnement et partenariats

Colloque 2015 du GREA

